

Incidents lors des épreuves de spécialités en mars : une nouvelle preuve de l'impossibilité du bac Blanquer

Tou·tes les acteurs·rices de l'éducation nationale alertent depuis trois ans le ministère sur l'impossibilité d'assurer le calendrier du baccalauréat, que ce soient les organisations syndicales d'enseignants et des personnels de direction, les associations de parents d'élèves ou même les associations de professeurs spécialistes. L'année 2023 est la première à voir la tenue des épreuves de spécialité au mois de mars et les problèmes et les irrégularités se sont multipliés.

Pour le bac STMG c'est l'épreuve d'éco-droit qui a accumulé les erreurs de l'administration. Le ministère a été informé d'une fuite juste avant le début de l'épreuve. Les élèves ont arrêté de composer après une heure d'épreuve. Un changement de sujet a eu lieu le même jours et ils ont dû poursuivre leur épreuve dans la foulée. Si bien que les candidat·es sont resté·es 6 heures en salle d'examen. Pour les élèves bénéficiant de tiers temps la règle qui aurait dû s'appliquer partout est le rajout d'une heure vingt à la durée de l'épreuve, mais dans certaines académies, comme celle de Montpellier, il a été décidé de supprimer deux exercices. Cette mesure n'est pas cadrée par un texte réglementaire. SUD Éducation soutient les correcteurs et correctrices qui refusent de corriger ces copies marquées par l'inégalité des candidat·es et l'illégalité de la mesure prise.

Des commissions d'harmonisation après la correction des épreuves se mettent en place en dehors de tout cadre réglementaire, permettant de modifier les notes directement sur l'application de correction dématérialisée sans passer par un jury ou l'accord des correcteurs et des correctrices.

SUD Éducation dénonce le calendrier des épreuves de spécialités au mois de mars qui met les professeur·es et les élèves dans une situation intenable avec des programmes surchargés et une année terminale limitée à 6 mois.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



Selon les matières, des choix différents ont été effectués : la mise en place de deux programmes, un pour l'année de terminale, un autre, allégé, pour l'épreuve de spécialité ; des sujets avec des exercices au choix. Devant la multiplication des combinaisons de spécialité, l'obligation de faire passer les épreuves d'une même discipline sur deux jours avec des sujets différents amène à un dilemme : soit les sujets portent sur les même parties du programme et avantage les élèves qui passent le deuxième jour, soit le deuxième sujet est plus difficile et avantage les élèves qui passent le premier jour.

Ce calendrier est contraint par le choix du ministère d'obtenir 60 % des notes pour Parcoursup et permettre la sélection des élèves pour l'enseignement supérieur. Les enseignant-es perdent le sens de leur métier en devenant des exécutant-es du tri et de la sélection des élèves. Que ce soit par le passage des épreuves en mars ou par le contrôle continu les élèves et les professeur-es sont stressé-es par l'évaluation permanente et le bachotage qui invalide toute approche pédagogique ou didactique.

SUD Éducation revendique

- l'abrogation des réformes des lycées et du baccalauréat
- la fin du contrôle continu quel que soit sa forme, écrite ou orale, et quelle que soit la discipline
- la valeur nationale du diplôme du baccalauréat avec des épreuves terminales en fin d'année
- La suppression de l'épreuve de grand oral
- la reconnaissance réelle du baccalauréat comme « premier grade universitaire » ouvrant droit à l'inscription post-bac de toutes et tous les bachelier-es dans la filière leur choix
- La création de 30 000 places supplémentaires chaque année dans l'enseignement supérieur et le rattrapage pour les trois années qui viennent de s'écouler
- la création des postes nécessaires à ces créations et la dotation d'un budget supplémentaire dans les université pour rattraper le niveau de dotation des grandes écoles

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux
Belles, 75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

